

# **CREUSE GRAND SUD**

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	27
Nombre de pouvoirs	10
Votants	37

## **DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté**

**N° 2025 – 029**

### **AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET PRINCIPAL**

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de vingt-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 27 mars 2025.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs**

Gisèle ANTON (Suppléante Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS (à partir de 18h30 au point A.3) ; Philippe COLLIN (à partir de 18h10 au point information délibérations du Bureau) ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Thierry LETELLIER ; Laurent LHERITIER ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN.

#### **ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs**

Stéphane DUCOURTIOUX à Jean-Pierre LANNET ; Isabelle DUGAUD à Jacques MOUTARDE ; Michel GOMY à Jean-Luc LEGER ; Alexis TOURADE à Claude BIALOUX ; Serge DURAND à Valérie BERTIN ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Philippe LEFAURE à Alain ROULET ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Pascal MERIGOT à Pierrette LEGROS ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

#### **ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs**

Nadine HAGENBACH ; Céline COLLET-DUFAYS ; Thierry ROGER ; Marie-Françoise HAYEZ ; Bernard ROUGIER ; Annick BAUCULAT ; Jacques BŒUF, Roger FOUGERON.

Philippe ESTERELLAS (jusqu'à 18h30 au point A.3).



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20250410-2025\_029-DE

*Denis PRIOURET présente le rapport suivant.*

Constatant que le Compte Administratif du budget principal présente :

1. un excédent cumulé de fonctionnement de :	1 060 820,77 €
2. un déficit cumulé d'investissement de :	- 288 525,57 €
- des restes à réaliser en dépenses de :	- 190 686,78 €
- des restes à réaliser en recettes de :	211 372,67 €
3. soit un solde positif des restes à réaliser de :	20 685,89 €
4. un besoin de financement d'investissement (2+3) :	- 267 839,68 €

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 37**

**Adopté à l'unanimité**

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement (1) comme suit :

- à titre obligatoire : au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (4), la somme de **267 839,68 €**
- le solde disponible (1-4), soit **792 981,09 €**, sera affecté comme suit :
  - en affectation complémentaire en réserves (compte 1068) : **0,00 €**
  - en excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) **792 981,09 €**

Consolidation des résultats 2024			
Budget	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	<b>1 060 820,77 €</b>	- <b>267 839,68 €</b>	<b>792 981,09 €</b>
SPANC	21 484,68 €	- 1 836,98 €	19 647,70 €
GEMAPI	8 034,79 €	102 189,72 €	110 224,51 €
ZAE	- 19 725,96 €	- 5 210,00 €	- 24 935,96 €
<b>Total</b>	<b>1 070 614,28 €</b>	<b>- 172 696,94 €</b>	<b>897 917,34 €</b>

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

**Valérie BERTIN,**  
Présidente



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20250410-2025\_029-DE